

DE L'APÔTRE PIERRE  
à LIN,  
puis à CLÉMENT de ROME  
héritier spirituel de Pierre

\*

\* \*

III

\*

\* \*

## De L'APOTRE PIERRE

### à LIN, PUIS A CLEMENT DE ROME

#### Préliminaire :

Pour comprendre par quelles influences, après le martyre de Pierre, la figure dominante de l'Église de Rome fut ce *Lin*, mentionné en 2 Tm 4, 21, puis *Anaclet*, dont on ne sait rien, et finalement *Clément de Rome*, il faudrait connaître la composition et l'orientation de ces « Églises domestiques » établies dans les différents quartiers de cette ville (cf. *Brown* : pp. 178 et 215), et pouvoir discerner le jeu des pressions qu'elles ont pu exercer les unes sur les autres, dans le contexte des *persécutions* de cette deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle : nous devons nous contenter de recueillir les rares indications dont nous disposons, en avançant prudemment nos propositions sur l'enchaînement des événements.

#### § A. L'autorité de Pierre en Palestine

a) Dans la 1<sup>ère</sup> partie des *Actes*, ce qui intéresse notre sujet, ce ne sont pas tant les activités missionnaires de *Pierre*, en Samarie, à Lydda ou à Joppé, que les *décisions* prises avec une *autorité* d'abord incontestée : élection de Matthias (Ac 1, 15s), châtement d'Ananie et de Saphire (5, 3. 8-9). Les *discours* au nom des Onze (2, 14-41 : 3, 12-23) et les *guérisons* (3, 1-10 ; 5, 15) font qu'avec *Jean*, toujours cité à son côté, il est considéré par le Sanhédrin (4, 1-22 ; 5, 21-33) comme le *chef* de la nouvelle communauté.

b) C'est seulement lorsque *Pierre* prendra l'initiative de baptiser le centurion Corneille et sa famille que des chrétiens « *circoncis* » (11, 2) commencèrent à le contester, l'obligeant à se justifier (11, 18), jusqu'au point où, après sa délivrance miraculeuse (12, 7), il quitte Jérusalem, où il ne reviendra que pour s'expliquer devant l'Assemblée (15, 7-11). Après la dispersion des « *hellénistes* » (8, 1 ; 11, 19), l'influence des *judéo-chrétiens* rigoristes semble y être devenue prépondérante.

c) Dans son ouvrage sur « *Pierre* », *Y. Mathieu* nous montre l'importance capitale, tant pour *Pierre* lui-même que pour la communauté, de son 3<sup>ème</sup> emprisonnement (cf. op. cit. pp. 287-308, spécialement pp. 306-308). Hérode vient de faire périr *Jacques*, le frère de Jean (Ac 12, 2) ; *Pierre* risque donc de subir le même sort : les termes utilisés pour indiquer l'intervention de l'ange évoquent la *résurrection* (op. cit. p. 296) : c'est le Seigneur lui-même qui l'a fait sortir de cette prison. La formulation du v. 12, 17 c suggère que *Pierre* s'en va désormais vers le lieu de son *martyre*, car il a vécu « symboliquement la mort, la résurrection et l'enlèvement aux cieux du Christ » (op. cit. pp. 306-308). La méditation sur les souffrances du Christ qui nous est transmise sous son nom en 1 P 2, 21-25 pourrait bien être le fruit de cette profonde expérience spirituelle.

d) En demandant que cette bonne nouvelle de sa libération soit « annoncée à *Jacques* et aux frères » (Ac 12, 17 ; op. cit. p. 300), *Pierre* signifie qu'en quittant Jérusalem, il cède à *Jacques* la direction de cette communauté – mais non pas la charge de *pasteur universel* qui lui a été confiée par le Christ (contra : *Culmann*, pp. 34-37). Du fait de son rôle prépondérant durant le ministère de Jésus, *Pierre* a bénéficié, dans les premiers temps, d'une *primauté de fait* : mais son caractère conciliant ne pouvait lui éviter d'être de plus en plus contesté, tant par les judéo-chrétiens rigoristes, que par les disciples intransigeants de Paul (cf. ci-après B/b)).

## § B. La situation de Pierre avant son martyre

a) *Pierre* a certainement séjourné à *Antioche* (Ga 2, 1), où il a subi les remontrances de *Paul* (2, 14, lequel n'y serait pas resté (selon *Meier*, pp. 63-69), tandis que « Pierre demeura à *Antioche* un certain temps » (*Taylor*, p. 113). « Après l'incident d'Antioche, à situer vers 48/49, nous ne savons rien sur les déplacements de *Pierre* » (DEB, p. 1023) sinon qu'en principe, à égalité avec *Paul* chargé de l'évangélisation des païens (Ga 2, 7), il assume, avec *Jacques* et *Jean*, la mission auprès des circoncis (Ga 2, 8-9).

b) Il est possible qu'il soit passé par *Corinthe*, où il garde des disciples (1 Co 1, 12-13) : ce serait après la fondation de cette communauté par *Paul*, mais avant la rédaction de la 1<sup>ère</sup> Épître aux Corinthiens. Il n'était vraisemblablement pas arrivé à *Rome* lorsque Paul écrit à cette communauté (en 57/58). *Clément de Rome* nous laisse entendre qu'il y est mort martyr (1 Co 5, 4) lors de la cruelle persécution de Néron contre les chrétiens (en 65, selon *O'Connor*, p. 260).

c) Les « *Actes de Pierre* », apocryphes, relatent les conflits qui opposèrent *Pierre* à Simon le Magicien et donnent quelques indications, invérifiables, sur son activité missionnaire et la haine qu'elle suscita, mais aucune allusion à une quelconque fonction dans la communauté (DEB, « Apocryphes du N.T. », p. 118). « Historiquement *Pierre* est un apôtre qui est mort à Rome. S'il a exercé dans cette Église une partie de son apostolat, cela ne fait pas de lui pour autant un superviseur de l'Église locale », (*Brown*, p. 205, note 14).

d) Visiblement, *Paul* ignorait les promesses de Jésus à son apôtre *Pierre* (Mt 16, 18-19). En dehors du changement de nom de *Simon* en *Pierre* (*roc*, en araméen ; *petros* en grec), ces promesses que nous lions, pour notre part, à la 1<sup>ère</sup> apparition du Christ à son apôtre (cf. notre Cahier II « *La permanence de la charge apostolique de Pierre* ») n'étaient pas encore connues ; il n'entraît pas dans le caractère de *Pierre* de s'en réclamer lui-même, ce qui nous explique peut-être le silence de *Marc*. Son *triple reniement*, qui figure dans les quatre récits de la Passion, devait être connu, tandis que la scène de la *réhabilitation* ne sera diffusée que vers la fin du siècle, avec le chap. 21 de l'Évangile de Jean.

e) L'analyse de *Boismard* (Syn. II, n° 393, p. 388) nous montre que *Luc* ignorait lui aussi les promesses de Mt 16, 18-19. La seule mission que Jésus attribue à Pierre dans son évangile : « Une fois revenu, *afferme tes frères* » (22, 32b) lui est inspiré par le récit de *David* en fuite (2 Sm 15, 19-20) : mission de réconfort spirituel, n'impliquant aucune autorité ecclésiale. Dans les premiers chapitres des Actes, *Luc* reconnaît à Pierre – souvent accompagné de *Jean* – une *primauté de fait*. Mais il n'hésite pas à appliquer à Paul (Ac 13, 47) une

prophétie d'Isaïe (42, 6) qui annonçait la mission du *Messie* ! Pour lui, la diffusion de l'Évangile est assurée par l'arrivée de *Paul* à *Rome*, où il « proclame le Règne de Dieu... avec une entière assurance et sans entraves » (Ac 28, 30-31) : pas un mot pour *Pierre*. On peut supposer que cette position a été partagée par les communautés *pauliniennes* de *Rome*.

**f)** Jusqu'à la diffusion de *Matthieu grec*, les textes antérieurs ignorent donc la *primauté de Pierre*. Si certains témoignages oraux, en provenance d'Antioche, ont pu circuler, ils n'avaient évidemment pas le poids du texte complet de *Matthieu*. Le plus significatif pour nous concernant la position de *Pierre* à *Rome*, c'est cette mention de la 1<sup>ère</sup> Epître, rédigée en son nom (vers 80, selon *Brown*, p. 167), probablement par *Silas*, ancien collaborateur de *Paul* et de *Luc*, qui présente *Pierre* comme « *co-presbytre* », c'est-à-dire un presbytre parmi les autres (1 P 5, 1), ce qui nous semble bien définir la modeste position qu'il tenait en fait à *Rome* avant son martyre. Cependant, sa notoriété était suffisante pour provoquer la « *jalousie* » selon *Clément d Rome* (1 Co 5, 4), c'est-à-dire, en clair, une dénonciation aux autorités romaines, lors de la persécution de Néron (cf. *Brown*, pp. 160-162).

**g)** Même si, comme certains auteurs le proposent (cf. *Grelot* : « Romains », pp. 195-204), les chrétiens mentionnés en Rm 16, 1-16 appartiendraient plutôt à la communauté d'Éphèse – et non à celle de *Rome* (cf. DEB, p. 1128) – ce que pourtant maintient fermement *A. Gignac* au terme d'une argumentation serrée (pp. 560-566) ainsi que *Brown* (pp. 142-143), nous ne pouvons qu'admirer la capacité de *Paul* à maintenir de si nombreuses relations avec des personnes d'origine si diverses. Nous ne connaissons rien de tel pour *Pierre*, sinon qu'il se faisait accompagner dans ses déplacements par une « *femme chrétienne* » (1 Co 9, 5), peut être son épouse ? L'ancien pécheur de Galilée, reconnaissable à son accent (Mt 25, 73), était-il à l'aise dans cette immense agglomération romaine, où les chrétiens étaient dispersés, selon les quartiers, en petites « *maisonnées* », de composition et d'orientation différentes (cf. *Brown*, déjà cité, pp. 178 et 2015) ?

**h)** Tout bien considéré, nous devons admettre que, par rapport aux *charges éminentes* que le Christ lui avait naguère confiées (cf. notre Cahier II, « *La permanence de la charge apostolique de Pierre* »), il y a un « *mystère de Pierre* », mystère d'effacement et d'humiliation, précédant sa *glorification céleste*, affirmée par *Clément* (5, 4). Nous nous sommes expliqués sur ce « *mystère de Pierre* » dans notre Cahier I, auquel on voudra bien se reporter.

### § C. Presbytres-épiscopes à Rome au 1<sup>er</sup> siècle

**a)** Une analyse objective des textes nous montre qu'un *épiscopat monarchique* n'est guère apparu à *Rome* avant le milieu du 1<sup>er</sup> siècle (cf. *Brown*, p. 204). Ce lent processus résulte de la conjonction de *plusieurs facteurs* sur lesquels la 1<sup>ère</sup> Epître de *Clément* (vers 96) nous apporte un témoignage significatif :

(1) *Clément* ne cite jamais *Pierre* sans évoquer *Paul* (5, 4-5) ; il en sera de même dans les listes d'évêques jusqu'au 3<sup>ème</sup> siècle. L'évocation de leur martyre à *Rome* a

dû favoriser l'autorité morale de ceux qui se présentaient comme leurs héritiers, qu'ils aient pu ou non, être désignés comme tels.

(2) Les événements tragiques de la guerre juive (66-70) et l'exode de la communauté judéo-chrétienne à *Pella* ont mis fin au rôle moteur joué par la communauté de Jérusalem jusque dans les années 60. Selon *Brown* (p. 218), *l'Église de Rome* a pu se sentir collectivement responsable de l'avenir des communautés fondées par les deux grands apôtres, et plus précisément de *Corinthe*, fondée par *Paul* (47, 1-3). Ceci expliquerait « l'autorité fraternelle » avec laquelle *Clément* s'adresse aux Corinthiens (cf. *Jaubert*, p. 83), alors qu'il ne peut se présenter comme « évêque » et qu'il n'invoque jamais les prérogatives de l'apôtre *Pierre*.

(3) Pour *Clément*, qui n'hésite pas à transposer pour l'Église les prescriptions culturelles de l'Ancienne Alliance (cf. *Jaubert*, pp. 80-83), *l'ordre lévitique* doit servir de modèle pour *l'ordre ecclésiastique*. Ceci, notamment, pour la « *présentation des dons* » (44, 4), qui implique, en fait, la présidence de *l'eucharistie*, que *Clément* cependant ne mentionne pas encore clairement.

(4) *Clément* paraît admirer la *discipline militaire* romaine (37, 2-3) ; mais il a pu aussi s'inspirer de l'organisation du peuple durant *l'Exode*, selon Ex 18, 21-25 ou Dt 1, 13-15, ainsi que du *devoir d'obéissance* exprimé en Ep 5, 21 ; 1 P 5, 5, ou dans la *Règle de Qumrân* (cf. *Jaubert*, p. 78, note 2) ; on note une certaine influence essénienne à Rome (cf. *Brown*, p. 249, note 46).

(5) Tels sont, d'après cette *Épître de Clément*, les facteurs qui vont favoriser l'émergence – guère avant les années 140-150 (cf. *Brown*, p. 204) – d'une autorité unique, que nous pourrions désigner comme « *épiscopale* » ; auparavant, comme nous allons le préciser, nous devons admettre que l'Église de Rome se trouvait sous la responsabilité du collège des « *presbytres-évêques* ».

**b)** (1) La hiérarchie à 3 degrés – *évêque, presbytres, diacres* – qui va se généraliser dans les Églises d'Asie mineure à partir des années 100, selon les *Lettres d'Ignace d'Antioche* (vers 108-117, selon *Meier*, pp. 105-106) reste inconnue de *Clément de Rome*. Il connaît au contraire l'organisation *bipartite* : *évêques* et *diacres*, qu'il considère établie par les apôtres (42, 4-5) et qu'il justifie en modifiant la citation d'Is 60, 17 (cf. *Jaubert*, p. 43).

(2) Plusieurs textes tardifs du N.T. attestent une *équivalence* entre les fonctions de *presbytres* et d'*évêques* (cf. Ac 20, 17, 28. Tt 1, 5, 7). Or *Clément* garde encore cette *équivalence* (1 Co 42, 4, 5 : cf. *Jaubert*, p. 83 ; *Brown*, p. 204, note 12) ; on peut donc bien penser qu'il en était de même 30 ans plus tôt dans les années 60. En s'adressant aux Corinthiens, *Clément* ne connaît, pour cette communauté, que « les *presbytres* installés » (54, 2).

(3) Tout semble donc indiquer qu'à Rome comme à Corinthe, à la fin du 1<sup>er</sup> siècle, la communauté est dirigée collectivement par les *presbytres-évêques*, dont chacun est responsable, spécialement à Rome, de l'une de ces « *maisons* » où pouvaient se rassembler les fidèles (cf. *Brown*, pp. 178 et 215).

c) Et ceci se trouve confirmé par un texte capital : dans sa Lettre à l'évêque de Rome *Victor* (189-198), *Irénée* s'adresse à lui en mentionnant : « l'Église que tu gouvernes aujourd'hui », tandis qu'il évoque les *presbytres* antérieurs à *Soter* qui ont dirigé l'Église » (cf. *Eusèbe*, HE V, XXIV, 14-15 ; *Brown*, p. 205). De cette formulation d'*Irénée*, nous déduisons que *Soter* et *Victor* exerçaient un véritable « épiscopat » sur l'ensemble de la communauté, tandis qu'avant *Soter* (166-174) l'Église de Rome était sous la responsabilité collective du collège des *presbytres-épiscopes*, chargés chacun de l'une des Églises domestiques (*Brown*, p. 205). On a souvent remarqué que c'est seulement dans sa *Lettre aux Romains* qu'*Ignace* ne mentionne pas leur évêque (*Brown*, p. 248).

d) Alors que, pour nous, le fait que le Christ ait désigné *Pierre* comme le *surintendant* de son Royaume (Mt 16, 19a) et comme le *pasteur universel* (Jn 21, 15-17) constitue le fondement légitime de son *autorité* (cf. notre Cahier II « *La permanence de la charge apostolique de Pierre* »), en fait, le texte de Matthieu ne sera évoqué que tardivement, par Tertullien (*De Praescr* XXII, 4 ; SC 46, p. 116). Les *symboles* que représentaient à Rome le *martyre* des deux grands apôtres, les célébrations organisées sur le lieu de leur martyre, le souvenir de la *chaire* d'où ils étaient censés avoir enseigné, semblent avoir joué, à cette époque, un rôle plus déterminant.

#### § D. L'Église de Rome après le martyre de Pierre, puis de Paul

a) Nous abordons le point le plus épineux de notre enquête. Si nous suivons la chronologie établie par *J. Murphy – O'Connor*, à savoir : soudaine persécution de Néron au printemps 65 (op. cit. p. 260), au cours de laquelle périt *Pierre* ; décapitation de *Paul* vers la fin de 67 (op. cit. pp. 167-269), au terme de son deuxième emprisonnement à Rome, il en résulte un intervalle de plus de *deux ans* entre le martyre de ces deux apôtres, durant lequel il est bien difficile de savoir si quelqu'un s'est affirmé comme l'*héritier de Pierre* ?

b) Le seul nom qui nous soit proposé est celui de *Clément de Rome*. La version *syriaque* de son Epître (3<sup>ème</sup> s. ?) le présente comme « *disciple de l'apôtre Pierre* ». Mais nous devons examiner de près les indices susceptibles de nous éclairer sur les relations qu'il aurait pu mener avec l'apôtre *Pierre* :

1. *Clément* revient deux fois sur le problème de ce que nous nommons « *la succession apostolique* » :

en 42, 4-5, il nous montre comment les *apôtres* « éprouvaient par l'Esprit » les premiers convertis (désignés comme les « *prémices* ») « afin d'en faire les *épiscopes* et les *diacres* des futurs croyants »

en 44, 2, les apôtres « posèrent comme règle qu'après la mort de ces derniers, d'autres *hommes éprouvés* leur succèderaient dans leur office »

C'est le premier texte qui peut concerner *Clément*, bien que les détails donnés s'appliquent mal à l'Église de Rome. Or *Clément* ne peut avoir été désigné par *Paul*, dont *Lin* est un des proches (2 Tm 4, 21).

2. On peut donc concevoir qu'il ait été désigné par *Pierre*, presbytre avec les presbytres (1 P 5, 1), qui a pu lui *imposer les mains*, comme *Paul* l'a fait pour *Timothée* (1 Tm 4, 14 : 2 Tm 1, 6) et l'introduire ainsi parmi les *presbytres* de Rome ? Rien ne nous le dit explicitement, et si ce geste a eu lieu, il est bien difficile d'apprécier la portée du « *don spirituel* » qu'il comporte.

c) Cependant les *objections* ne manquent pas :

1. Le fait qu'à aucun moment *Clément* ne se réfère à cette « *ordination* » et qu'il mentionne toujours *Paul* associé à *Pierre* : ceci peut se comprendre toutefois par le fait qu'il écrit, plus de trente ans après, à la communauté de Corinthe fondée par *Paul* (1 Co 4, 15).

2. Si *Pierre* a bien imposé les mains à *Clément*, le désignant implicitement comme son héritier, ce geste a-t-il été connu et *accepté* par l'ensemble des « *maisonnées* » constituant l'Église de Rome. Nous pouvons nous le demander, alors que c'est un *disciple de Paul* qui est cité en premier à sa place.

3. Si un lien entre *Pierre* et *Clément* avait été connu à Rome, *Irénée* aurait dû le mentionner comme premier « *évêque* » de Rome ; or il ne nomme même pas *Pierre* : « Ayant fondé et construit l'Église (à Rome) – ce qui prête à discussion – les *bienheureux Apôtres* confièrent la fonction de l'épiscopat à *Lin* » : toutes les anciennes listes épiscopales mettent à part les apôtres *Pierre* et *Paul*, et présentent *Lin* comme 1<sup>er</sup> « *évêque* », et *Clément* en 3<sup>ème</sup> position (cf. *Batiffol*. pp. 169-170, citant *Irénée* : Adv. Haer. III, 3, 2)

4. Tandis que *Lin* est explicitement rattaché à *Paul*, qui le mentionne parmi ses proches en 2 Tm 4, 21, *Irénée* se contente de dire que *Clément* « avait connu les *bienheureux apôtres* et conversé avec eux » ; il souligne sa fidélité à leur *enseignement*, mais au milieu d'autres, « car nombreux encore étaient alors ceux qui avaient été instruits par les Apôtres » (Adv. Haer. III, 3, 3 ; SC 34, p. 105) : pas un mot sur un lien personnel entre *Clément* et *Pierre* !

5. Or *Irénée*, qui a séjourné à Rome auprès du Pape *Eleuthère* (en 177-178, selon *Quasten*, t. I, p. 320) était bien placé pour recueillir un témoignage sur ce point. C'est pourquoi nous accueillons avec la plus grande réserve l'affirmation de *Tertullien* (De Praescr. XXXII, 2 ; SC 46, p. 131) qui écrit, entre 195 et 220 (*Quasten*, t. II, p. 293) : « l'Église de Rome montre que *Clément* a été *ordonné* par *Pierre* » : l'utilisation de ce terme, que *Tertullien* est un des premiers à employer, prouve que *Tertullien* ne cite pas une source ancienne, car ce terme impliquerait une *liturgie d'ordination* à l'épiscopat (= « in episcopatum constitutos », XXX, 3) dont nous n'avons aucune trace pour une époque aussi ancienne.

6. Quant à l'origine possible de cette affirmation, nous retenons l'appréciation de *Refoulé* (SC 46, pp. 131-132, note 2) : « Une dépendance littéraire déterminée de *Tertullien* à l'égard des *Pseudo-clémentines* est peu vraisemblable et indémontrable, mais *Tertullien* se fait l'écho d'une tradition qui sans doute prit son origine dans les milieux judéo-chrétiens d'où est issue, au 3<sup>ème</sup> siècle, la littérature pseudo-clémentine » (cf. DECA, t. I, pp. 505-506).

7. Nous n'avons donc pas à nous arrêter davantage sur les assertions d'*Epiphane* qui, dans son *Panarion* (374-377), reprenant cette affirmation de *Tertullien*, cherche à la concilier avec sa liste des « évêques » de Rome, qui pour lui commence avec *Pierre* et *Paul*, dénommés « apôtres et évêques » (cf. *Battifol*, p. 171) ! *Clément* ayant reçu, d'après lui, l'« épiscopat » de *Pierre*, *Epiphane* doit supposer que *Lin* et *Clet* ont été « évêques » du vivant des apôtres (cf. *Battifol*, loc. cit. ; *Brown*, p. 204). *Epiphane* ignorait évidemment le rôle des *presbytres-épiscopes*, dont nous avons vu (cf. ci-dessus, C, b, 3 et c) qu'ils ont gouverné collectivement l'Église de Rome jusque vers le milieu du 2<sup>ème</sup> siècle.

d) En supposant, malgré tout, que *Pierre* ait pu imposer les mains sur *Clément* – sinon pour lui transmettre l'exercice des charges qui lui avaient été confiées par le Christ ? – du moins pour l'introduire parmi les *presbytres* (cf. ci-dessus b/ (1)), il faut se représenter l'état pitoyable de la communauté chrétienne de Rome après la cruelle persécution de Néron : non seulement « une immense foule » (« *multitudo ingens* », selon *Tacite* : cf. *Clément*, 1 Co 6, 1) de chrétiens y ont été martyrisés, mais des *dénonciations* ayant probablement facilité leurs arrestations (cf. *Brown*, p. 160 ; *Cullmann*, pp. 94-95), de vifs ressentiments ont dû pour longtemps exacerber les relations entre les différentes « Églises domestiques ». Dans ces conditions, si *Clément* n'avait pas dû se cacher ou fuir la ville, il n'était sans doute pas en mesure d'y exercer la moindre autorité : même l'affirmation de *Tertullien* selon laquelle *Clément* aurait été « ordonné » par *Pierre* ne nous offre aucune garantie sur le rôle qu'il aurait effectivement exercé au sein de l'Église de Rome, entre le martyr de *Pierre*, en 65 et celui de *Paul*, en 67 ? S'il a reçu de *Pierre* un « don de Dieu » (2 Tm 1, 6), ce don a dû longtemps resté caché.

e) La situation se présente tout différemment après le martyr de *Paul* (vers la fin de 67, selon *Murphy-O'Connor*, p. 267). Toutes les listes d'« évêques » jusqu'à *Eusèbe* compris (cf. *Battifol*, p. 170) présentent *Linus* comme le premier « évêque » de Rome, disons : le premier des *presbytres*. Cette fonction de l'« épiscopat » lui a été confiée par « les bienheureux Apôtres », ce qui impliquerait une concertation entre *Pierre* et *Paul* ? L'intervention de *Pierre* à cet égard nous paraît d'autant plus problématique qu'il s'agit de ce *Lin* mentionné par *Paul* en 2 Tm 4, 21, comme le précise *Irénée*. À la suite des *Bibles* (TOB, dès 1972 ; BJ, en 1998 ; NBSg en 2002) et de bons auteurs (*M. Gourgues*, pp. 58-59 ; *O'Connor*, pp. 265-267), nous considérons comme substantiellement authentique cette 2<sup>ème</sup> Épître à *Timothée*, dictée pour l'essentiel à *Luc* par *Paul*, enchaîné dans sa prison (1, 16). Il en résulte que *Lin* fait partie du petit groupe de disciples restés fidèles à *Paul* jusqu'à son martyr : *Paul* a-t-il pu lui imposer les mains ? L'a-t-il seulement désigné pour exercer sa charge apostolique après sa mort ? Il est impossible de répondre ; nous savons seulement que *Lin* a pu bénéficier du soutien de ces disciples fidèles de *Paul*, ce qui lui donnait un avantage appréciable parmi les chrétiens de Rome marqués par son enseignement.



f) Au terme d'une analyse précise des témoignages de *Clément*, mais surtout d'*Irénée*, nous en arrivons à ce résultat paradoxal que la liste de ceux qui mériteront ultérieurement le titre d' « évêques » de Rome, et qu'à partir de *saint Cyprien* on rattachera à *Pierre*, en faisant de lui le 1<sup>er</sup> « évêque » (cf. *Batiffol*, pp. 172-173), - *Paul* étant dès lors oublié -, commence en fait par un certain *vide juridique* entre le martyr de *Pierre*, en 65, et celui de *Paul*, en 67, où nous ne pouvons savoir si quelqu'un tenait la première place parmi les presbytres ayant échappé à la persécution ; ensuite, le 1<sup>er</sup> nom qui nous est indiqué est celui d'un familier de *Paul* ! Même si, historiquement, on ne peut soutenir que *Pierre* et *Paul* aient « fondé » l'Église à Rome (cf. *Brown*, p. 159), *Irénée* a raison de couvrir ce qui nous paraît être des anomalies en plaçant la « construction » de l'Église à Rome, telle qu'il a pu la connaître vers la fin du 2<sup>ème</sup> siècle, sous le *patronage conjoint* des « bienheureux Apôtres » *Pierre* et *Paul*.

### § E. La haute personnalité de Clément de Rome

a) En recherchant précédemment (cf. ci-dessus § D) les relations qui auraient pu s'établir entre *Clément* et l'apôtre *Pierre*, nous n'avons pas évoqué l'hypothèse selon laquelle *Clément* aurait fait partie de ces « prémices », parmi lesquels les apôtres choisissaient les *épiscopos* et les diacres (cf. 42, 4) : *Clément* aurait-il été *converti* par la prédication des apôtres ?

b) Rien dans les précisions que nous donne *Irénée* à son sujet ne nous incite à le penser :

- *Clément* a vu « les bienheureux apôtres » et s'est *entretenu* avec eux ; c'est un fait acquis, mais *Irénée* n'insiste pas.
- Il a entendu leur *prédication* (« *kèrugma* ») qui résonne encore à ses oreilles : si elle avait été à l'origine de sa foi chrétienne, c'était le lieu pour le signaler.

Nous pensons donc que le jeune *Clément* était *déjà chrétien* lorsqu'il rencontrait les apôtres.

c) 1. Nous pouvons, au contraire, vérifier la suite : *Clément* garde devant les yeux leur « tradition » (« *paradosis* »), c'est-à-dire la doctrine qu'ils transmettaient, ce qui nous semble désigner leurs *écrits*, auxquels il multiplie les allusions.

Ainsi, pour *Irénée*, l'autorité morale de *Clément* repose essentiellement sur le fait qu'il doit être accueilli comme *le porte-parole fidèle* des bienheureux apôtres.

2. *Clément* connaît-il nos *évangiles* ? Selon *A. Jaubert*, dans sa magistrale Introduction à son *Épître* (SC. 167, pp. 13 à 96), « *Clément* se réfère à des *logia* de Jésus, **et** non à des *évangiles* écrits, car ses citations diffèrent du texte actuel de *Luc* ou de *Matthieu*, tout en se rapprochant davantage de ce dernier » (op. cit., p. 52).

3. Le nombre des réminiscences aux écrits de l'*Ancien*, mais aussi du *Nouveau Testament*, est impressionnant ; plus encore l'étendue de ses lectures *philosophiques* et religieuses. En analysant son héritage *Juif* : liturgique, lévitique, essénien, etc. (op. cit. pp. 39-44), ainsi que sa culture *hellénistique* (pp. 28-34), notamment stoïcienne, *A. Jaubert* nous incite à rechercher quel a pu être son *itinéraire* intellectuel et spirituel ?

4. En réfléchissant aux différents *apports* qui apparaissent dans sa culture, il nous semble évident que ce n'est pas après avoir découvert le message chrétien qu'il se serait intéressé au *stoïcisme* ou au *pythagorisme*. D'autre part, son insistance sur l'*unité* des deux Testaments incline à penser qu'il a découvert le Nouveau Testament à partir de l'Ancien, et non l'inverse. Finalement, son évolution serait assez semblable à celle du philosophe *Justin* au siècle suivant, si ce n'est qu'elle aboutit chez *Clément* à la figure d'un authentique *pasteur*.

5. Nous ne pensons pas que *Clément* soit un *juif* d'origine hellénistique : comme le fait remarquer *A. Jaubert* (p. 30) son épître ne contient aucune allusion aux *problèmes juifs* encore très aigus à son époque. Formé dès sa jeunesse aux procédés de la *rhétorique* contemporaine (cf. op. cit., pp. 31-33), on trouve chez lui certains thèmes correspondants aux conceptions *stoïciennes* ou *pythagoriciennes* (pp. 33-34). Mais comme *Justin*, il a dû être entraîné à découvrir très tôt l'immense littérature biblique, apocryphe, extra-canonique, etc., provenant du *judaïsme hellénistique*, qui forme le fond de sa pensée (pp. 39-52).

6. Pour nous, *Clément* est un « *craignant Dieu* », païen d'une culture exceptionnelle, venu au christianisme après avoir longuement fréquenté la tradition biblique de l'Ancien Testament, constamment actualisé (p. 59), ce qui montre qu'il y est à l'aise. Pour lui, il n'y a pas de *discontinuité* entre l'Ancien et le Nouveau Testament : le Christ inaugure la nouvelle et dernière étape du salut (p. 62), en harmonie avec ce qui l'a précédé (p. 74). Sa *christologie* reste encore très engagée dans les *catégories juives* (p. 69) et son argumentation paraît parfois assez peu christologique (p. 71). Cependant, le Christ est bien pour lui le *médiateur* actuel du salut, même si cette médiation n'est pas toujours exprimée (p. 73). Il n'ignore pas le rôle de l'*Esprit* (pp. 74-75) et sa théologie de l'Esprit débouche sur l'*Église* (p. 75). Souvent plus *archaïque* que *Paul* et *Jean*, sa conception de l'histoire du salut représente « la réalisation du dessein de paix et de miséricorde du Créateur, qui aboutit à l'Église, l'humanité sauvée » (citation de *Knoch*, p. 75). Nous trouvons donc bien chez *Clément* une *synthèse théologique* originale, avec une grande hauteur de vues, évitant toute polémique, et conduisant paternellement ses correspondants de *Corinthe* à la paix dans l'unité.

7. Au-delà de cette vaste culture biblique et théologique, nous pouvons mettre en évidence ses *qualités morales* exceptionnelles ; si nous n'étions pas limités pour le connaître par les 65 chapitres de son Épître, nous oserions évoquer pour lui une authentique *sainteté* : du moins pouvons-nous glaner quelques traits de sa personnalité, bien mis en lumière par la présentation que nous donne *A. Jaubert* (SC 167), un homme doux et réfléchi (p. 31) ; serein et pacifique (p. 38) ; capable de compassion (p. 68) ; enseignant la miséricorde, le pardon et l'amour entre les frères (p. 35) ; pour lui, c'est l'*agapè* qui fait l'unité des croyants (p. 73) ; son insistance sur ce point s'inspire de *Paul* (1 Co 13) et se rapproche de certaines expressions *johanniques* (p. 55).

8. Mais ce qui nous paraît le plus remarquable chez *Clément*, c'est la diplomatie dont il fait preuve dans la mise en œuvre d'une toute nouvelle *autorité romaine* à l'égard d'une autre Église. Sans donner sur ce point aucune justification, il l'exerce paisiblement, sur un ton de tendresse et d'humilité (p. 88) avec une fermeté toute fraternelle. En définitive, sans invoquer une quelconque délégation de *pouvoirs* de la part des apôtres, *Clément* exerce en fait à la fois l'autorité du *surintendant* dévolue à *Pierre*, selon Mt 16, 19a, et la bonté du *pasteur des brebis* que Jésus lui avait confiées, selon Jn 21, 15-17. Or cela suppose de sa part une rare *maturité* affective et spirituelle, qu'il nous paraîtrait difficile de trouver chez un *affranchi*, ancien esclave,

comme certains l'ont proposé (*Jaubert*, p. 21 ; *Maraval*, p. 232). Bien que cette mention provienne des écrits *pseudo-clémentins*, réputés peu fiables, nous voyons plutôt *Clément* « comme un *noble citoyen romain* apparenté à la famille des Césars » (ibid.)

## § F. Clément de Rome, héritier de l'apôtre Pierre

1. Même si nous maintenons comme une possibilité le fait que *Pierre* ait pu lui-même introduire *Clément* parmi les presbytres de Rome, sans que nous ayons gardé trace d'un quelconque ministère de ce dernier après le martyre de *Pierre* (cf. ci-dessus D), il ne nous paraît pas raisonnable – alors que *Clément* n'intervient que trente ans plus tard, avec autorité, certes, mais au nom de *l'Église de Rome* – de chercher à fonder sa « *légitimité* » personnelle selon les critères traditionnels, en supposant qu'il aurait bénéficié d'une transmission de « *pouvoirs* » de la part de *Pierre*, ce point étant totalement ignoré de nos plus anciens documents.

2. a) Les témoignages nous manquent pour apprécier l'état des relations entre les communautés romaines à la fin du 1<sup>er</sup> siècle. Selon *Brown* (pp. 202-203), on peut admettre « un fort pourcentage de *païens* parmi les chrétiens de Rome », mais « dans une grande fidélité à l'héritage *juif* ». Le souci constant, jusqu'au 3<sup>ème</sup> siècle, d'associer les noms de *Pierre* et de *Paul* répond au désir de favoriser l'*unité*. Car les dénonciations du temps de la persécution de Néron, que *Clément* attribue à la *jalousie* et dont ont souffert aussi bien *Pierre* que *Paul*, ont dû susciter de vifs ressentiments. Lorsque l'Épître aux Ephésiens proclame que le Christ a détruit « le mur... de la *haine* » (2, 14c), nous percevons la gravité des conflits qui ont opposé les communautés. Chez *Clément*, l'appel au *repentir* (ch. 7-8) et l'insistance sur *l'agapè* (ch. 49), concerne aussi l'Église de Rome, « car c'est le même combat qui nous attend » (7, 1). Selon *A. Jaubert*, « il paraît invraisemblable qu'à la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, la communauté juive de Rome et la communauté chrétienne n'aient pas eu de rapports difficiles » (op. cit., p. 30 et la note 5). Au siècle suivant, les excès se manifesteront de part et d'autre, rejet de l'héritage juif avec *Marcion* ; exaltation de *Jacques*, dénommé « *l'évêque des évêques* » dans une lettre apocryphe de *Clément* à *Jacques* (cf. *Quasten*, t. I, p. 71).

b) C'est dans ce contexte que l'Évangile grec de *Matthieu* est venu remettre en lumière la figure de *Pierre*, en explicitant les charges jadis confiées par le Christ à son apôtre (Mt 16, 18-19). *Matthieu* se souvient de l'image de *conciliateur* laissée par *Pierre* à Antioche (cf. *Meier*, p. 65 et note 37) ; *Pierre* représente ainsi ce *judéo-christianisme modéré* dont *Paul* lui-même s'est rapproché dans l'épître aux Romains, et qui caractérise la pensée de *Clément*.

c) Quant à la scène finale de l'Évangile de *Jean* (21, 15-17), même si elle conditionne la *charge pastorale universelle* de *Pierre* à la triple affirmation de son amour pour le Christ (cf. *Jaubert*, p. 89 et note 3), elle manifeste le ralliement de la communauté johannique à la *primauté de Pierre*, alors que l'on relève des consonances entre *Jean* et *Clément* « dans plusieurs passages liturgiques (cf. *Jaubert*, pp. 53-54) ce qui nous montre aussi sa proximité avec la tradition johannique.

**3. a)** Après que *Lin*, familier de *Paul*, ait imposé son nom après le martyre de ce dernier, il fallait que l'Église de Rome puisse être présentée – comme le fait *Irénée* – comme *fondée* – spirituellement, sinon historiquement – à la fois par *Pierre* et par *Paul*. Or Clément a retenu de *Paul* sa doctrine essentielle de la *justification par la foi* (cf. *Jaubert*, pp. 64-65), sans le suivre dans sa polémique antilégaliste. Mais par toute sa culture juive et biblique, et surtout par son souci de paix et d'unité, il est plus proche de *Pierre*, et de l'image qu'il a laissée à Antioche (cf. ci-dessus, 2/b).

**b)** De même que *Pierre* a été le premier à confesser publiquement Jésus comme le Messie, que *Paul* a largement ouvert l'entrée dans l'Église aux païens, *Clément* est intervenu de façon décisive en posant les bases de la *structure hiérarchique* de l'Église : d'abord en répondant, même si ce c'est avec retard (1 Co 1, 1) à la demande d'intervention venue de Corinthe (cf. *Jaubert*, p. 88), l'autorité morale de Rome ayant été sollicitée pour résoudre le conflit. Ensuite, en exigeant le rétablissement dans leur charge des *presbytres* destitués, *Clément* pose le principe de la *permanence* de cet office, laquelle sera bientôt confirmée par une liturgie *d'ordination*. Il ne manque plus que l'émergence vers le milieu du 2<sup>ème</sup> siècle, d'un *évêque* unique, à l'image de la structure à trois degrés déjà mise en place en Orient, selon les Lettres d'*Ignace*.

**4.** En définitive, il paraît assez vraisemblable que *Clément*, par sa vaste culture et sa haute valeur morale, se soit imposé de lui-même parmi les presbytres de Rome, trop heureux de pouvoir lui confier le soin de répondre à la requête venue de Corinthe. On a proposé d'y voir le *secrétaire* du conseil presbytéral (*Brown*, p. 203), ou le *porte-voix* de l'Église de Rome (*Jaubert*, p. 17, citant *Denys de Corinthe*) : c'est lui attribuer un rôle subalterne. Nous pensons plutôt que, sans en porter le titre, il a agi comme serait le *doyen* des presbytres, soucieux de l'accord de tous, conscient de la *responsabilité collective* de leur Église, sans prétendre exercer à leur égard une *autorité* qui ne lui avait sans doute pas été dévolue.

**5. a)** Pour aller jusqu'au bout de notre enquête, supposons – hypothèse plausible – qu'à la différence de *Paul*, emprisonné avant son martyre (cf. *O'Connor*, pp. 262-7) – *Pierre*, surpris par une dénonciation qui devait le conduire au martyre, se soit trouvé dans l'impossibilité, avant d'être arrêté :

- et *d'imposer les mains* à *Clément*, comme l'affirmera tardivement *Tertullien* (cf. ci-dessus D/c) (5)) ;
- et, plus encore, de lui transmettre explicitement la mission *d'exercer sur terre* les charges que le Christ lui avait confiées à titre définitif (cf. notre Cahier : « *La permanence de la charge apostolique de Pierre* »),

Si tel a été le cas, il n'en resterait pas moins :

- que dans « *le séjour de gloire* » auquel il était destiné, selon *Clément* (1 Co 5, 4), *Pierre* en demeure à jamais investi, vivant auprès du *Christ Ressuscité* (ibid.)
- que trente ans plus tard, providentiellement, *Clément* intervenait, au nom de l'Église de Rome, comme son digne *héritier spirituel*.

**b)** *Clément* ne se présente pas comme le *fils spirituel* de *Pierre*, qui ne l'a peut-être guère connu ; il en joue le rôle, à sa manière, pour son temps ; il en restitue la *figure*, avec

brio ; il en est le *vicaire*, investi par le jeu des circonstances et par les dons éminents, jusque là cachés, qu'il portait en lui : il agit en son nom et dans son esprit, pour la *paix* et *l'unité* de l'Église de Corinthe, - mais, par voie de conséquence, tout autant pour l'Église de *Rome*, en ce tournant de la fin du 1<sup>er</sup> siècle.

**Annexe :**

### Le témoignage d'Irénée de Lyon

*Adv. Haer.* III, 3, 3, traduction *F. Sagnard* :

« Après avoir ainsi fondé et édifié l'Église, les bienheureux Apôtres transmirent à *Lin* la charge de l'*épiscopat* » ;<sup>1</sup> de ce *Lin*, Paul fait mention dans ses Lettres à Timothée. Anaclet lui succède. Après lui, en troisième lieu à partir des Apôtres, c'est à *Clément* qu'échoit l'« *épiscopat* ». « Il avait vu les apôtres eux-mêmes, avait été *en relations avec eux*<sup>2</sup> ; leur *prédication* résonnait encore à ses oreilles, leur *tradition* était encore devant ses yeux. D'ailleurs, il n'était pas le seul ; il restait encore à l'époque beaucoup d'hommes qui avaient été instruits par les Apôtres ».....

« C'est dans cet ordre et cette « *succession* » (= « *diadokè* ») que la *tradition* (= « *paradosis* ») qui est dans l'Église à partir des Apôtres et la *prédication* (= « *kèrugma* ») de la vérité sont parvenues jusqu'à nous ».

<sup>1</sup> Rappelons comment comprendre cet « *épiscopat* » : au temps de la mission d'*Irénée* auprès du Pape *Eleuthère* (177-178), ce terme avait acquis sa pleine signification ; mais *Clément* parlait, lui, de l'« *épiscopat* » des *presbytres* (1 Co 44, 4-5) ! Jusque vers le milieu du 2<sup>ème</sup> siècle, l'Église de Rome a été gouvernée par un collège de *presbytres*, dont le 1<sup>er</sup> d'entre eux pouvait être considéré comme leur « *doyen* » (cf. ci-dessus : C/b, c et F/4).

<sup>2</sup> Sur ce point important, nous préférons la traduction de *G. Bardy* dans « *Eusèbe, Histoire Ecclésiastique* » V, VI, 1, qui reproduit le texte d'*Irénée*. En effet, selon le Dict. *Bailly*, l'expression : « *sumbeblèkôs autois* » signifie : « *s'étant rencontré avec eux* » ; *G. Bardy* traduit : « *s'étant entretenu avec eux* » : ces deux traductions ne préjugent pas du degré des « *relations* » qui ont pu s'établir entre les deux Apôtres et *Clément*.

### Auteurs cités

---

- Bibles : . *Jérusalem*, Cerf = BJ  
(cf. p. 8) . Traduction œcuménique de la Bible = TOB  
Cerf/Bergers et Mages  
. *Osty* = *Osty*  
. Nouvelle Bible de *Segond* = *NBSg*  
Alliance Biblique universelle
  
- *G. Bardy* : Texte Introduction, Notes : « *Eusèbe de Césarée*,  
H.E. Histoire Ecclésiastique », t. II, coll. Sources Chrétiennes = *Eusèbe*,  
n° 41, Cerf, 1955, 238 p.
  
- *P. Batiffol* : « *Cathedra Petri* », coll. Unam Sanctam n°4 = *Batiffol*  
Cerf, 1938, 33 p. (cf. pp. 7 et 8)
  
- *M. E. Boismard/P. Benoît* : « *Synopse des quatre Évangiles* » = *Syn II*  
t. II, 1972, 456 p. (cf. p. 3)
  
- *R. E. Brown* : in : « *Antioche et Rome* », coll. Lectio Divina = *Brown*  
n° 131, Cerf, 1988, 2<sup>ème</sup> partie : « *Rome* », pp. 119 à 256  
(cf. pp. 2 à 6 ; 8-9 ; 11-12)
  
- *Clément de Rome* : « *Épître aux Corinthiens* », coll. Sources chrétiennes = *Clément*  
n° 167 (Introduction, Texte, Traduction et Notes par  
*A. Jaubert*) pp. 99 à 205 (cf. pp. 3 à 6 : 8 à 12)
  
- *O. Cullmann* : « *Saint Pierre, disciple, apôtre, martyr* », = *Cullmann*  
Bibl. Théol., Delachaux et Niestlé, 1952, 229 p.  
(cf. pp. 3 et 8)
  
- Dictionnaire Encyclopédique du Christianisme ancien, = DECA  
Cerf, 1983, 1279 p. (cf. p. 7)
  
- Dictionnaire Encyclopédique de la Bible, Brepols, 1987 = DEB  
. art. « *Apocryphes du N.T.* », p. 118 (cf. p. 3)  
. art. « *Romains (Épîtres)* », p. 1128 (cf. p. 4)
  
- *Eusèbe de Césarée* : « *Histoire Ecclésiastique* », t. II, = *Eusèbe*,  
H.E. coll. Sources chrétiennes, n° 41, Texte Traduction, Notes  
par *G. Bardy*, Cerf, 1955, 238 p. (cf. pp. 6 et 8)
  
- *Ignace d'Antioche* : sur la hiérarchie à trois degrés, citations dans = *Ignace*  
*Quasten I*, pp. 78-79 (cf. 5-6 et 12)

- *A. Gignac* : « L'Épître aux Romains », Commentaire biblique Nouveau Testament, n° 6, Cerf, 2014, 636 p. (cf. p. 4) = *Gignac*
  - *M. Gourgues* : « Les 2 Lettres à Timothée, La Lettre à Tite » Comment. biblique, N.T., n° 14, Cerf, 2009, 432 p. (cf. p.8) = *Gourgues*
  - *P. Grelot* : « L'Épître de saint Paul aux Romains » Une lecture pour aujourd'hui, Saint Paul, 2001 227 p. (cf. p. 4) = *Grelot* « Romains »
  - *Irénée de Lyon* : « Contre les Hérésies », coll. Sources chrétiennes, n° 34, Livre III, Texte, Introduction, Notes par *F. Sagnard*, Cerf/Vitte, 1952, 480 p. (cf. pp. 6 à 9) = *Adv. Haer.*
  - *A. Jaubert* : Introduction pp. 13 à 96, Texte, Traduction, Notes : « Clément de Rome. Épître aux Corinthiens », coll. Sources chrétiennes, n° 167, Cerf, 2000. (cf. pp. 5 et 9 à 12) = *Jaubert*
  - *P. M. Laurent* :
    - . Cahier I : « Le Mystère de Pierre », homélie annotée, 2011, 8 p. (cf. p. 4)
    - . Cahier II : « La permanence de la charge apostolique de Pierre », 2016. (cf. pp. 3, 4, 6, 12)
- Cf. *Site Internet* : [le222.org](http://le222.org) → Liens → Sites dominicains → Documents et homélies du Père Laurent
- *P. Maraval*, in : « Le christianisme des origines à Constantin », Nouvelle Clio, Presses univ. de France, 2006, 3<sup>ème</sup> partie : « Le mouvement de Jésus hors du judaïsme », p. 313 à 504 (cf. p. 10) = *Maraval*
  - *Y. Mathieu* : « La figure de Pierre dans l'œuvre de Luc ». coll. Et. Bibl. NS. n° 52, Gabalda, 2004, 461 p. (cf. p. 2) = *Mathieu*
  - *J. Meier*, in : « Antioche et Rome », coll. Lectio Divina, n° 131, Cerf, 1988, 1<sup>ère</sup> partie : « Antioche », pp. 29 à 117 (cf. pp. 3, 5, 11) = *Meier*
  - *J. Murphy – O'Connor* : « Histoire de Paul de Tarse », Cerf, 2008, 315 p. (cf. pp. 3, 6, 8, 12) = *O'Connor*
  - *J. Quasten* : « Initiation aux Pères de l'Église », Cerf :
    - . t. I : de la Didaché à Irénée de Lyon, 1955, 410 p., (cf. pp. 7 et 11) = *Quasten I*
    - . t. II : de Clément d'Alexandrie à Lactance = *Quasten II*

1956, 548 p. (cf. p. 7)

- *R. F. Refoulé* : Introduction, Texte et Notes : = *Refoulé*  
*Tertullien* : « Traité de la Prescription contre les  
Hérétiques », coll. Sources chrétiennes n° 46,  
Cerf, 1957, 165 p. (cf. p. 7)
  
- *J. Taylor* : « Les Actes des Deux Apôtres », Commentaire = *Taylor*  
historique, coll. Et. Bibl. NS, n° 52, t. V,  
Gabalda, 1994, 397 p. (cf. pp. 3 et 4)
  
- *Tertullien* : « Traité de la Prescription contre les Hérétiques », = *Tertullien,*  
coll. Sources chrétiennes, n° 46, Cerf, 1957, 165 p. *De Praescr.*  
Introduction, Texte, Notes par *R. F. Refoulé*.  
(cf. pp. 6, 7, 12)